

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2013

À cette séance ordinaire tenue le 10^{ième} jour de juin 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle Duchesneau DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Martin Denis, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2013-06-10-100

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2013-06-10-101

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2013

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2013 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 13 mai 2013.

**RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT
DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 10 juin 2013 au montant de 108 622.73\$ et autorise le paiement des factures.

Liste des Comptes de Mai 2013

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	5 523.78 \$
2	Telus	1 249.82 \$
3	Telus Mobilité	39.37 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	33.17 \$
6	Salaires nets des Élus, Mai	2 388.55 \$
7	Salaires nets des Employés, Mai	16 027.16 \$
8	Salaires nets des Pompiers, gardes, 1 sortie (Feu cheminée Rue Tessier Est) et pratique, Mai	1 940.63 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise	7 603.19 \$
10	Receveur Général du Canada, remise	3 072.56 \$
11	REER, cotisations	1 645.76 \$
12	David Grondin, frais déplacements 29 avril au 3 mai: 373.82\$, 6 au 10 mai: 320.07\$	693.89 \$
13	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 30 juin	2 493.23 \$
14	Ministre des Finances, permis de boisson 2 jours 10 et 11 mai, tournoi dek hockey, Loisirs	164.00 \$
15	Kathy Grandbois, David Grondin, remb. taxes cert. d'éval.	120.17 \$
16	Alain Hamelin, remb. taxes cert. d'éval. 27-01 au 29-04-13, Réf: 420 Tessier Est	145.85 \$
17	Jean-Marie Ouellet, remb. taxes 29-04 au 31-12-13, réf: 420 Tessier Est	393.51 \$
18	Réjean Talbot, remb. taxes cert. d'éval.	169.51 \$
19	Contre-Plaqué St-Casimir, remb. taxes cert. d'éval.	32.39 \$
20	Canadien National, entretien signaux, avril	514.86 \$
21	ADMQ. Formation Web 17 mai, inscription René Savard, La loi sur l'équité salariale	149.47 \$
22	Postes Canada, offres d'emploi espaces verts: 97.42\$. avis d'ébullition: 97.42\$, levée avis d'ébullition: 97.42\$, timbres:100.00\$, Éclaireur: 128.06\$	520.32 \$
23	Salon de quilles Futura, boules et sac de quilles, Loisirs	244.90 \$

24	Maché Alain Thibault, Mun.: 11.83\$, Loisirs: 527.12\$	538.95 \$
25	Ville Donnacona, répartition des coûts 2012, cour municipale: 436.02\$, facturation: 1 au 31 mars: 180.00, facturation 1 au 30 avril: 487.13\$	1 103.15 \$
26	Librairie Laliberté, achat volumes biblio.	323.71 \$
27	Courrier de Portneuf, publicité développement domiciliaire Rue des Moissons	602.41 \$
28	GL Ent. Électricien, réparations 2 lumières de rues	366.73 \$
29	ProPlus, produits nettoyage, Loisirs	103.83 \$
30	Ministre des Finances, 1er vers. SQ:40914.\$, registre des véhicules lourds: Mun.: 67.50\$, Incendie: 67.50\$	41 049.00 \$
31	OMH, quatre-part Maison des Aînés déc.2012 à juin 2013: 671.44\$, quote-part 2ième vers. déficit: 1511.50\$	2 182.94 \$
32	Martin Denis, remb. fact. poste pour envoi padget, incendie	12.54 \$
33	Commission Scolaire de Portneuf, 1 inscription Vital Tessier au tournoi de Golf 25 juin 2013	160.00 \$
34	FSSS. 1 inscription Roger Paquin, tournoi de golf 3 juillet	175.00 \$
35	Direction du registraire des entreprises, déclaration annuelle 2013, Réf: St-Casimir 2000	34.00 \$
36	Jonathan Tessier, frais déplacements et repas 5 avril au 10 mai, Loisirs	198.84 \$
37	Garage Conrad Audet, essence: 516.07\$, march. tournoi dek hockey, Loisirs: 118.39\$	634.46 \$
38	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats: Service première ligne: 590.75\$, lettre pour vérificateurs: 88.25\$	679.00 \$
39	Clément Godin, frais déplacements 1er vers. incendie	200.00 \$
40	Maurice Champagne, arp. géo. piquetage 5 lots Rue des Moissons	1 006.03 \$
41	Web Télécom, création et ajout d'un bandeau sur le site Web	275.94 \$
42	Gaudreau Environnement, enfouissement matériaux construction, réf: 305 Boul. de la Montagne	310.50 \$
43	Ginove, grille de protection pour lanceur, loisirs	381.67 \$
44	Les Entreprises Tréma, balayage des rues: (Revenus: MTQ: 1225.35\$)	3 355.84 \$
45	FQM. Facturation Dicom, livraison mélangeur Dynamix	95.70 \$
46	Pharmacie St-Casimir, fournitures de bureau	22.98 \$
47	Co-Op Univert, Mun.: 240.11, Loisirs: 201.31, Embellissement: 35.41	506.83 \$
48	Mun. St-Thuribe, entraide feu 420 Tessier Est, incendie	454.60 \$

49	CTM Québec, chargeur rapide et 5 batteries Kenwood, incendie	304.68 \$
50	Aréo-Feu, gants+chargeur pour caméra, incendie	1 361.35 \$
51	Biolab, analyses d'eau	374.53 \$
52	Imprimerie Germain, copies étude sécurité barrage	195.46 \$
53	Michel Ross, frais déplacements 25 mars au 25 mai	195.20 \$
54	Mission HGE, recherche en eau AQPM	1 724.63 \$
55	Sports Plus, débroussailleuse et entretien tracteur gazon	814.30 \$
56	Yamileth Rosales, remb. act. ext. hockey Diego Richard, Loisirs	95.00 \$
57	Richard Équipement, fournitures de bureau	217.14 \$
58	Marie Bélisle, cours d'anglais 22-01 au 23-04-13, 2 participants,	100.00 \$
59	Concepts Gingras, location toilette et ancrages site bateau 28 mai au 28 juin, Embellissement	238.00 \$
60	Les Entreprises St-Ubalde Inc. terre pour l'aménagement Route Guilbault, Embellissement	333.43 \$
61	Godin Station Service, essence	459.27 \$
62	Lafrenière Tracteur, entretien tondeuse pour tracteur	558.65 \$
63	Vohl Inc., courroie pour assainissement et pièces d'outillage	156.05 \$
64	Construction Pavage Portneuf, achat asphalte Rg. Ste-Anne, Rue Lépine, Rg. Rivière Blanche Ouest, Ile Grandbois	930.45 \$
65	Sable Marco, 56 sacs asphalte froid	531.92 \$

TOTAL DU MOIS : 108 622.73\$

Municipalité :	100 025.04 \$
Loisirs :	3 439.67 \$
Incendie :	4 551.18 \$
Comité d'embel.	606.84 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de juin 2013.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

M. Louis-Philippe Douville nous informe qu'un panneau de signalisation est tombé dans le Rapide Nord près de la résidence de M. Jean-Paul Tessier.

Mme Stéphanie Dusablon souligne le succès qu'a remporté la Fête de la Pêche en fin de semaine.

M. Yan Laganière n'a rien à signaler.

M. Michel Trottier n'a rien à signaler.

M. Martin Denis nous entretient des prochaines étapes reliées à la PFM/MADA et à la Véloroute portneuvoise. Par la suite, il informe l'assemblée qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat lors de la prochaine élection.

Mme Danielle D. DuSablou nous entretient de sa participation à la Revue annuelle du Corps de Cadets de St-Marc.

M. Dominic Tessier Perry nous informe que la MRC a donné son aval pour le projet de mise à niveau des installations de loisirs de la municipalité dans le cadre d'une demande déposée au Pacte rural. Par la suite, il dresse un état de la situation relativement à la mise en place de la récupération des matières organiques (bacs bruns). Il nous entretient aussi de la déformation de la chaussée située à l'entrée du stationnement de l'église près du pont. Enfin, il souligne sa participation à la rencontre des familles Dusablon, Lévesque et Rompré.

2013-06-10-103

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2013-06-10-104

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à cette séance le rapport relatif aux indicateurs de gestion.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des indicateurs de gestion 2012.

ADOPTÉE

2013-06-10-105

**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2013-05-13-091 /
ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT 101-2010**

ATTENDU QUE la municipalité de St-Casimir a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 101-2010 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 327 600\$;

ATTENDU QUE le financement permanent d'une somme de 208 600\$ a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 164 400\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 101-2010 pour réduire le montant de la dépense de l'emprunt.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

DE MODIFIER la résolution 2013-05-13-091 de la manière suivante;

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 101-2010 soit réduit de 373 000\$ à 327 600\$ et que le montant de l'emprunt de 373 000\$ soit diminué à 208 600\$ et qu'une subvention de 119 000\$ soit appropriée au projet.

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2013-06-10-106

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL 2013-2014**

CONSIDÉRANT que l'objectif de ce programme est de contribuer aux projets d'amélioration par les municipalités de leur réseau routier;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Casimir entretient un réseau routier municipal de 43,71 kilomètres incluant 11 kilomètres de routes municipales non admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT que les rangs et les rues de la municipalité ont besoin d'amélioration de la chaussée pour garder une surface de roulement sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir demande une aide financière de 291 200\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2013-2014 du ministère des Transports du Québec pour les routes suivantes :

Rang Rivière Noire	16 200\$
Chemin Île Grandbois	275 000\$
Total	291 200\$

ADOPTÉE

2013-06-10-107

AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE AU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER / MAISON DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est engagée en vertu du Règlement 108-2011 à assumer 10% des coûts relatifs au Programme de supplément au loyer de la SHQ pour les unités de logement dédiés aux personnes et ménages à faibles revenus;

CONSIDÉRANT que la municipalité a budgété en 2013 une somme de 1 000\$ pour répondre à cet engagement mais que le montant réel, en date d'aujourd'hui, sera de 1 151.04\$;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte le dépassement de budget de 151.04\$;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 52000 951 «Quote-part Maison des Pionniers».

ADOPTÉE

2013-06-10-108

MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA PRÉPARATION DE PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX / REMPLACEMENT DE L'ÉGOUT UNITAIRE SUR LA RUE BARIBEAU

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieurs pour effectuer les plans, devis et surveillance des travaux en regard de ce projet;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme SNC-Lavalin pour effectuer le mandat et ce, tel que décrit dans leur

offre de services professionnels 874212-1300-0031 du 06 juin 2013, au montant de 19 000\$ (plus taxes);

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-06-10-109

MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS / REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieurs pour effectuer les plans et devis en regard de ce projet;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme MCI inc. de Trois-Rivières pour effectuer le mandat et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 03 juin 2013, au montant de 19 000\$ (plus taxes);

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-06-10-110

MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA PRÉPARATION DE PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX / REMPLACEMENT DE L'ÉGOUT UNITAIRE SUR LE BOULEVARD DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT que la municipalité doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieurs pour effectuer les plans, devis et surveillance des travaux en regard de ce projet;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme Dessau inc. de Trois-Rivières pour effectuer le mandat et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels numéro 13-0070-256 du 23 mai 2013, au montant de 6 000\$ (plus taxes);

D'IMPUTER cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-06-10-111

EMBAUCHE DES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

CONSIDÉRANT les recommandations d'embauche du Comité d'embellissement pour le poste « adulte » et du directeur général et secrétaire-trésorier pour le poste « étudiant »;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Stéphanie Dusablon
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Mme Marie Thérèse Bélisle soit engagée à titre de préposée à l'entretien aux espaces verts (adulte) pour 14 semaines débutant le 10 juin 2013 à raison de 28 heures par semaine au taux horaire de 10.15\$/h plus 4% pour les vacances. Mme Bélisle sera payée sur le principe « temps fait / temps payé »;

QUE Monsieur Maxime Lauriault soit engagé à titre de préposé à l'entretien aux espaces verts (étudiant) pour 8 semaines débutant le 25 juin 2013 à raison de 40 heures par semaine au taux horaire de 10.15\$/heure plus de 4% pour les vacances;

QUE la municipalité de St-Casimir présente une demande dans le cadre du programme Jeunes au travail de Desjardins pour le poste étudiant et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents à cet effet;

D'IMPUTER ces dépenses respectivement aux postes budgétaires 02 63900 140 «Rémunération embellissement» et 02-32000-140 « Rémunération voirie ».

ADOPTÉE

2013-06-10-112

ACHAT DE FOURCHE À PALETTES POUR LE TRACTEUR

CONSIDÉRANT que le conseil est favorable à acquérir cet équipement afin de diminuer notamment, les risques de blessures;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir procède à l'acquisition de fourche à palettes pour le tracteur du Groupe Lafrenière inc. de Ste-Anne-de-la-Pérade au montant de 840.00\$ plus taxes.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-32000-643 « Petits outils et accessoires ».

ADOPTÉE

2013-06-10-113

FERMETURE D'UNE SECTION DU RANG GASTON-GENEST

CONSIDÉRANT l'état actuel de la section du rang Gaston-Genest qui se situe entre le rang du Gîte en direction ouest vers le boulevard de la Montagne;

CONSIDÉRANT qu'il devient nécessaire de procéder à la fermeture officielle de cette section de rang;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir ferme officiellement en date du 10 juin 2013 une section du rang Gaston-Genest (lot 3 928 800) qui part de l'intersection du rang du Gîte en direction ouest jusqu'à la jonction avec le boulevard de la Montagne et autorise le maire, M. Dominic Tessier Perry et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer tous les actes et documents pour donner effet à la présente résolution.

QUE le conseil municipal se réserve le droit de revoir cette décision si nécessaire.

ADOPTÉE

2013-06-10-114

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Casimir et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Casimir a déjà manifesté, dans le cadre de la politique culturelle de la MRC de Portneuf ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE

2013-06-10-115

ASSISES ANNUELLES DE LA FQM

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la municipalité de participer aux assises annuelles de la FQM;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur le maire, Dominic Tessier Perry, soit autorisé à s'inscrire aux assises annuelles de la FQM au coût de 620\$/personne en plus des frais d'hébergement, de déplacement et de repas.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 11000 346 « Congrès ».

ADOPTÉE

AQUEDUC ST-CASIMIR / AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Monsieur le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier dressent un état de la situation et répondent aux questions des membres du conseil et de l'assistance sur le sujet.

DIVERS

- A) Entretien du massif à l'entrée du village : M. Yan Laganière soulève la problématique des mauvaises herbes et de la densité du gazon à cet endroit.
- B) Fête des bénévoles : Mme Danielle D. DuSablou demande que ce sujet soit inscrit à la prochaine réunion de travail.
- C) Vidange des fosses septiques : Mme Stéphanie Dusablou résume la procédure entourant la mise en place du système de récupération des boues de fosses septiques.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-06-10-116

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h05.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire